

Histoire et légende d'un patrimoine mondial : le Cadre noir de Saumur

Pourquoi Saumur, fruit de l'Histoire et des guerres de religion.

Peut-être est-il préférable de faire un petit détour par certaines spécificités du vocabulaire de l'univers équestre. Le cheval n'a pas des pattes mais des jambes, celles de devant sont soit les antérieurs, soit les avant-mains, celles de derrière : postérieurs ou arrière-mains, il n'a pas une gueule, mais une bouche... Il ne s'agit pas là, comme on pourrait le penser, d'un anthropomorphisme naïf, mais de l'affirmation que le cheval est le prolongement du cavalier, c'est dans le mythe du Centaure que s'incarne ce rêve de fusion recherchée dans tout type d'équitation.

Commençons par dissiper ce qui peut paraître comme un paradoxe : le 26 novembre 2011, l'UNESCO inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité « l'Équitation de tradition française, dont la plus forte expression est le Cadre noir situé à l'École nationale d'équitation à Saumur » (ENE). Paradoxe, car lorsque l'on sait que l'UNESCO est l'une des 16 agences de l'Organisation des nations unies (ONU) dont la mission est d'œuvrer pour la paix par l'éducation, la science et la culture, mission exprimée par la maxime suivante : **« les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix »**. Paradoxe car l'art équestre est l'héritier direct de l'équitation martiale, héritier qui s'est peu à peu émancipé et a sublimé les figures de l'équitation guerrière en création artistique. Les airs relevés de la Haute école que sont la courbette : le cheval se dresse sur son arrière-main et fait face ; la croupade : le cheval envoie en hauteur une puissante ruade, postérieurs joints ; et la cabriole : le cheval lève son avant-main comme pour une courbette et une fois en l'air envoie une

croupade, très efficaces pour se débarrasser de la piétaille (fantassins) dans les combats.





Cette inscription par l'UNESCO est le fruit d'une évolution liée aux changements dans la relation des hommes aux chevaux ; entre autres, la fin de la traction animale utilitaire, la fin de la guerre à cheval dont on a pris conscience dès 1918 et définitivement en 1939 lors de la charge des lanciers polonais contre les panzers d'Hitler. Auparavant, un certain colonel Charles de Gaulle avait marqué l'importance et l'urgence de se doter de blindés, et d'ailleurs, pour mémoire, on appelle toujours les blindés : cavalerie... (À propos des chevaux dans la guerre, je tiens à vous montrer cette photo d'un des seuls monuments aux morts unissant le cheval et son cavalier, il est à Chipilly dans la Somme - n'oublions pas que pendant la guerre de 14-18, près d'un million de chevaux moururent dans les combats, dont 400 000 au cours des deux premiers mois.

Une fois ce paradoxe dissipé, levons une ambiguïté à travers une anecdote personnelle mais très révélatrice : décembre 2008, à Saumur, venant de prendre mes fonctions de directeur de l'ENE, je me rends chez un opticien. Pendant les essais de lunettes, il m'interroge sur mon activité ; lui répondant que je suis le nouveau directeur de l'ENE, il me pose la question suivante « vous êtes général ou colonel ? » Regard plus que surpris lorsque je lui dis que je ne suis ni

l'un ni l'autre, mais un cadre du ministère de la Jeunesse et des Sports... ». Mais le Cadre noir c'est militaire, l'écuyer en chef est un colonel, et puis il y a l'uniforme » rétorque-t'il... Je lui explique que depuis 1972 le Cadre noir est sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Quelles peuvent bien en être les raisons ? Comme toujours il y a conjonction d'une pluralité de causes : une qui est incontournable comme nous l'avons vu il y a quelques instants : on ne fait plus la guerre à cheval, et monter à cheval devient de moins en moins une valeur ajoutée dans la carrière des officiers et des sous-officiers de l'armée de terre.... Or, vers la fin des années 60, le ministère de la Jeunesse et des Sports fait une analyse prospective sur le développement des sports de pleine nature. Cette analyse conclut que trois disciplines vont vivre une démocratisation et un développement très fort et très rapide : il s'agit du ski, de la voile et de l'équitation. Pour que ce développement se fasse dans les meilleures conditions, il y a lieu d'anticiper et de créer des centres de formation pour les futurs instructeurs et moniteurs de ces trois disciplines. En plus de l'école de ski et d'alpinisme constituée à partir de 1948, à Chamonix, on créera donc une nouvelle école nationale : de voile à Saint-Pierre de Quiberon ; reste le cas de l'équitation.

À la même période, la réflexion de l'armée de terre sur la fin de la guerre à cheval conduit à vouloir se désinvestir de ce secteur et laisse en suspens l'avenir du Cadre noir dont la mission première était de former pour le combat les cadres de la cavalerie.

En 1972, après accords au plus haut sommet de l'État, l'École nationale d'équitation est créée, avec le statut d'établissement public à caractère administratif du ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle s'installera à Saumur, au lieu-dit Terrefort, sur les 300 ha cédés par le ministère de la Défense ; le ministère de la Jeunesse et des Sports assumera la construction des locaux et des installations et leur

entretien. Quant aux écuyers (au début, tous militaires) ils sont affectés à l'ENE et en forment le corps des professeurs.

Côté installations : en une dizaine d'années, des manèges seront construits avec les écuries attenantes, d'autres carrières aménagées, d'autres pistes ouvertes qui s'ajouteront à l'hippodrome de Verrie. Au total, à l'heure actuelle, 7 manèges, 18 carrières, 50 kms de pistes....



Or le Cadre noir vivait auparavant au centre de Saumur à l'École de l'arme blindée de cavalerie (EABC), mais toujours appelée École de cavalerie ; il n'utilisait que deux manèges, la carrière des écuyers, ainsi que les espaces du Breil, à la périphérie de Saumur et de l'hippodrome de Verrie.

Les écuyers militaires sont, au fur et à mesure de leur départ (retour à la vie civile ou retraite), remplacés à compétences égales, par des écuyers civils, sous contrat avec le ministère chargé des Sports ou bien par des professeurs de sports. Quant à l'uniforme : la tenue noire est portée par tous les écuyers, avec une seule différence : les écuyers militaires ont sur leur képi et les boutons de leur tunique la grenade de l'armée de terre. Pour les écuyers civils, la grenade est remplacée

par le soleil de Louis XIV en filiation des écuyers de Versailles. En 1978 la mixité est instaurée. À l'heure actuelle l'effectif des écuyers est de 30, dont 3 femmes, et 6 militaires parmi lesquels un colonel, écuyer en chef.

Je vais d'abord répondre à la question qui est souvent posée : comment devient-on écuyer de nos jours ?

Outre l'obligation d'avoir au moins 30 ans, les conditions qui permettent de postuler sont les suivantes :

- 1) - être titulaire d'un diplôme d'État supérieur d'équitation,
- 2) - avoir un niveau d'études universitaires,
- 3) - attester de résultats en compétition du niveau championnat de France.

Ces éléments permettent une première sélection sur dossier. Le jury, présidé par le directeur de l'École statue après des tests comprenant des épreuves techniques ainsi qu'une épreuve spécifique sur les « **sauteurs** » pour tester leur aptitude à rester en selle. Les capacités pédagogiques, la motivation, la culture générale ainsi que l'aptitude à s'intégrer dans une collectivité de travail sont estimées lors d'un entretien. Les militaires, pour leur part sont issus des **Sports équestres militaires** ou éventuellement de la **Garde républicaine**.

Les candidats ainsi recrutés deviennent **élèves-écuyers** pour une période probatoire d'un an ; ils portent alors leur tenue civile ou militaire. À l'issue de cette période, ils intègrent le **Cadre noir** comme **aspirants-écuyers**, et sont autorisés à porter la tenue noire. Ce n'est qu'au bout de trois ans au moins, et lorsqu'ils sont pleinement au fait des activités du **Manège et de la reprise des sauteurs**, qu'ils deviennent « **écuyers** ».

Un exemple : sur l'un des derniers recrutements auxquels j'ai participé, nous avons reçu près de 80 dossiers pour seulement trois

postes ouverts ; quinze ont passé les tests, trois ont été recrutés. Quant à leur salaire, il est identique à celui d'un professeur certifié.

Certains d'entre eux peuvent accéder au titre de « **Maître-écuyer** » lorsque leur savoir et leur expérience sont reconnus de tous ou lorsqu'ils disposent d'un palmarès suffisamment prestigieux en compétition.

Alors folie des grandeurs que toutes ces installations ? Non, car en fait le Cadre noir devenant le corps des professeurs de l'ENE, il voit ses missions fortement accrues et démultipliées : se sont rajoutées au «traditionnel rayonnement de l'Équitation française», les missions de formation des instructeurs et des moniteurs d'équitation et la mission du haut niveau : compétition sportive dans ses deux dimensions : compétiteur et entraîneur. Ces trois missions : prestige, formation, compétition exigent l'excellence et contribuent au rayonnement de l'équitation française. En fait, et depuis plusieurs années, avec l'accord implicite de la hiérarchie militaire, et avec l'appui des patrons des sports équestres militaires, ces missions étaient souvent mises en œuvre, mais ici, elles sont institutionnalisées et constituent la feuille de route de l'ENE et des écuyers.

Un peu d'histoire, même si celle-ci est plus itérative et erratique que linéaire, ce qui nous conduit à entrecroiser passé et présent, qui se font écho bien souvent.

Si le Cadre noir a été créé à Saumur en 1825, ce n'est pas le fruit du hasard, c'est surtout l'aboutissement d'une longue histoire qui commence avec le bon roi Henry IV.

Nous sommes en 1589, Henry IV adresse au gouverneur de la ville de Saumur, Duplessis-Mornay, des lettres d'accréditation pour l'installation d'une université protestante, doublée d'une académie d'équitation. La direction en est confiée à Monsieur de Saint-Vual, premier écuyer professeur. Avant de le désigner, Henri IV lui avait dit :

« N'oubliez jamais Monsieur, que je considère les exercices équestres comme le complément d'une éducation virile ».

On y enseignait selon les principes d'Antoine de Pluvinel (1555-1620), premier écuyer sous Henri III et Henri IV, sous-gouverneur du Dauphin. Il a également fondé une académie équestre à Paris en 1594, près des Tuileries. Un café restaurant situé tout près porte aujourd'hui son nom : le « Pluvinel ». Le jury qui décerne le prix Pégase, consacrant un ouvrage de littérature lié à l'équitation, s'y réunit tous les ans....

Mais revenons à Saumur. Même si, en 1598 par l'Édit de Nantes, elle devient ville de sûreté remise aux protestants, dès la seconde moitié du **XVII^{ème}** siècle et avant même la révocation (1685), les protestants sont priés de céder la place. En 1674, la sœur de madame de Montespan : Gabrielle de Rochechouart, abbesse de Fontevrault, propriétaire du quartier Saint-Nicolas où avait été édifié le premier manège, nomme le janséniste de Maliverne à la place de Saint-Vual, mais six ans plus tard en 1680, le manège est fermé faute d'élèves. Car à ce moment-là, le monde équestre ne voyait que par la place des Tuileries et le Carrousel où évoluaient La Guérinière et Vernet du Plessis... puis surtout rapidement par Versailles où Louis XIV avait fait édifier petites et grandes écuries aux mains d'un grand courtisan le Marquis de La Bigne...

Il faudra attendre près d'un siècle pour que Saumur retrouve sa destinée cavalière...

La guerre de sept ans (1756-1763), que l'on pourrait d'ailleurs qualifier de premier conflit mondial car elle a touché l'Europe, l'Amérique du Nord, l'Asie, l'Afrique de l'ouest... a surtout mis à jour la faible instruction de base de la cavalerie française face à la cavalerie prussienne notamment à la bataille de Rossbach en novembre 1757...

Si les cavaliers français brillaient dans les carrousels, ils ne triomphaient pas sur le champ de bataille confondant carrousel et manœuvres à cheval. Les carrousels étaient des simulations de phases

de combat, pratiquées depuis longtemps, Xénophon les évoque déjà sous le terme d'agonismata (αγωνισματα). De surcroît, à l'époque, les capitaines propriétaires de leurs compagnies préservaient leurs intérêts et avaient peur de détériorer uniformes et harnachements et craignaient surtout de perdre des chevaux, l'entraînement militaire était quasi nul ; c'était dirions-nous : une cavalerie de parade...

Il faut donc tout reprendre, et en 1760, Choiseul qui cumule les portefeuilles des Affaires étrangères, de la Guerre et de la Marine, décide que, dorénavant toutes les troupes seront entretenues par le roi et les chevaux fournis par l'État, par l'intermédiaire des Haras Nationaux que Colbert avaient créés peu de temps auparavant.

Il s'agissait disait-il « ***d'inspirer dans tout le royaume l'esprit cavalier et de répandre les connaissances équestres qui avaient trait à la guerre*** ». Le cheval devient le meilleur auxiliaire du combattant. Les carabiniers, moins mauvais que les dragons ou les hussards, sont chargés de former les autres. Il décida la création de cinq écoles : Douai, Besançon, Cambrai, Metz et Angers. À Angers, fut affectée une brigade des « carabiniers de Monsieur », appelés ainsi car le comte de Provence, frère du roi, en était le colonel honoraire.

C'est ici que resurgissent les guerres de religion. En effet, l'évêque d'Angers, Mgr Arnaud, ne l'entend pas de la sorte. Les carabiniers, gaillards à l'uniforme élégant, à la prestance séduisante, facilement coureurs de jupons, représentaient pour ce janséniste tous les dangers. Craignant pour la vertu de ses paroissiennes, il écrit à Choiseul et obtient de lui le déplacement du « Royal Carabiniers » à Saumur.

Écoutons le colonel de Saint-André, ancien écuyer en chef du Cadre noir (1964-1972) : « ***Saumur, cité protestante, était donc damnée d'avance pour ce prélat rigoriste. Aussi lui importait-il peu que les saumuroises connussent quelque péché supplémentaire*** ». Sur cette affaire, la légende veut que l'évêque ait eu quelques arrières pensées :

si certaines saumuroises se retrouvaient enceintes, cela augmenterait le nombre de petits catholiques... Légende ou pas, il rédigea un sermon sur la morale et demanda aux curés des paroisses de Saumur de le lire en chaire, ce sermon se terminait par cette injonction aux saumuroises catholiques : **« fermez vos portes à ces beaux messieurs »...**

Coup d'épée dans l'eau, tout Saumur, environ 7 000 habitants à l'époque, se trouva dans les rues et aux fenêtres le 11 juin 1763 pour l'arrivée des 300 carabiniers avec à leur tête le Marquis de Poyanne. Le dimanche suivant, carabiniers et officiers, au grand complet assistaient aux offices et même aux vêpres... Les carabiniers avaient aussi fait venir de Paris des comédiens et organisaient souvent des bals, c'est depuis lors que Saumur vit son grand roman d'amour avec ses cavaliers.

Cet esprit **« cavalier »** et ces relations parfois fort fusionnelles entre les écuyers et les saumuroises persista si bien qu'au début du siècle dernier on appela du nom de **« Cadre Rose »** les groupies de ces messieurs. Le film de René Clair « les grandes manœuvres » avec Gérard Philipe et Michèle Morgan, illustre bien cette ambiance.

En 1666, Choiseul visite les cinq écoles de cavalerie et convoque devant une commission leurs meilleurs instructeurs, le but est de définir quels principes devaient être adoptés par l'ensemble. Ceux de Saumur considérés comme les plus méthodiques et les plus rationnels seront imposés à toutes les autres écoles. Saumur instruira donc toute la cavalerie française. En 1771 l'École d'équitation de Saumur est définitivement constituée et tous les régiments de cavalerie doivent y envoyer chaque année quatre officiers et quatre sous-officiers **« pour y apprendre et mettre en pratique les enseignements propres à la cavalerie sur le champ de bataille »**.

Malheureusement, en 1788 le royaume est contraint à de très fortes

compressions budgétaires qui, le 20 septembre, conduisent à fermer l'École de Saumur et transférer les carabiniers à Lunéville, une de ces décisions arbitraires dont l'administration française a le secret et la pratique depuis des siècles et qui sévissent toujours...

Arrivent la Révolution, le Consulat et l'Empire. En 1796 est créée à Versailles une École nationale d'équitation, puis en 1808 l'Empereur, crée (outre notre département et les palmes académiques) une école de cavalerie à Saint-Germain en Laye ; elle fonctionnera jusqu'à la fin de l'Empire et formera au total 315 officiers de cavalerie.

Les guerres napoléoniennes, comme celles de Louis XIV, ont « consommé » beaucoup de chevaux et de cavaliers ; la paix revenue, il faut reconstituer tout cela. En décembre 1814, Louis XVIII, crée ou recrée, à la demande de son ministre de la Guerre le maréchal Soult, une école de cavalerie à Saumur... L'histoire se répète, car encore une fois on avait hésité entre Angers et Saumur ; mais les édiles d'Angers, comme leur ancien évêque, refusent, prétextant « **les désordres moraux que pouvaient fomenter de jeunes élèves officiers** »... toujours la crainte ou les fantasmes sur cet « esprit cavalier »...

L'École de cavalerie serait-elle définitivement installée à Saumur ? Pas nécessairement, car en 1823, convaincu qu'un certain nombre d'officiers de Saumur avaient participé au complot du général Berton qui visait à rétablir l'Empire et placer à sa tête le Duc de Reichstad, fils de Napoléon, elle fût déplacée à... Versailles...

Mais, le 10 mars 1825, après avoir constaté les carences de Versailles, Charles X transfère l'École de cavalerie à Saumur, et met à sa tête un héros des guerres napoléoniennes, rescapé de la campagne de Russie : le général Oudinot. La fusion entre la ville de Saumur et la cavalerie est définitivement accomplie ; seul un court repli s'est fait pendant l'occupation à Tarbes, puis à Fontainebleau.

C'est ici et à partir de ce moment que va naître le Cadre noir, Oudinot achète des chevaux irlandais pour les exercices d'extérieur (qu'on

appellera plus tard chevaux de carrières), fait fabriquer des selles et surtout nomme Jean Baptiste Cordier, écuyer en chef du Manège, ce que l'on appelle : « le Manège », expression encore utilisée de nos jours, deviendra le Cadre noir... Originalité pour cette institution militaire, Cordier est un civil ; d'ailleurs au tout début les écuyers sont tous des civils, issus de manèges privés, les guerres napoléoniennes ayant quasi totalement décimé la cavalerie. Il y aura un deuxième écuyer en chef civil (1847-1854), le comte d'Aure.

En 1828, à l'occasion de la visite de la Duchesse de Berry, Cordier présente sur la carrière des écuyers un carrousel superbe de précision et d'homogénéité, ; et ce n'est pas une simple anecdote, car depuis ce très grand succès, chaque année l'EABC (l'École de cavalerie) présente son carrousel, auquel participe le Cadre noir avec la reprise des écuyers et celle des sauteurs.

À cette époque, si l'architecture du Cadre noir est en place, le nom n'est pas encore attribué, car à part le lampion (le chapeau de manège) qui est noir, le reste de la tenue ne l'est pas. Cordier et ses écuyers portaient un frac bleu foncé, boutons dorés, fermé par des broderies d'or au col et aux poignets, culote blanche, les écuyers militaires dont le premier fut nommé en 1826 portaient la même tenue dont les broderies sont remplacées par les galons et épaulettes de leur grade. Le bleu étant dominant, on parla de Cadre bleu, puis petit à petit et pour mieux se différencier, l'uniforme se fonce de plus en plus jusqu'à devenir noir. Comme ils étaient les instructeurs qui encadraient, le mot cadre s'utilisa, d'où Cadre noir.

Oudinot face à certaines difficultés que les écuyers civils rencontraient vis-à-vis des élèves et du personnel militaire, ordonna le remplacement systématique de chaque écuyer civil par un militaire au fur et à mesure de leur départ.

La démarche inverse sera mise en place après 1972, avec tout de même le maintien d'un certain nombre d'écuyers militaires, le

ministère de la Défense ne voulant pas se désinvestir totalement du Cadre noir.

Au départ de Cordier l'ensemble du Cadre était composé de militaires et le nouvel écuyer en chef fût un officier, le commandant Renaux, inaugurant la quasi ininterrompue succession (sauf le comte d'Aure évoqué plus haut) des écuyers en chef militaires. L'actuel écuyer en chef est le colonel Teisserenc, 37^{ème} titulaire du poste.

Parlons donc un moment des écuyers en chef, de leur rôle et évoquons quelques grandes figures : d'Aure, L'Hotte, Margot, de Saint-André, Durand.

L'écuyer instructeur commandant le manège est couramment appelé écuyer en chef, garant des méthodes équestres utilisées, il forme les instructeurs d'équitation. Dans les galas et présentation du Cadre, c'est lui qui, selle amarante (l'amarante est un symbole d'éternité pour les romains), sur tapis amarante et or, cheval natté amarante et or, mène et donne son tempo à la reprise des écuyers, moment quasi religieux au cours duquel les écuyers démontrent, aux trois allures, (pas, trot, galop) leur savoir-faire équestre ; il commande aussi la reprise des sauteurs en liberté (*je montés*) où se succèdent courbettes, croupades et cabrioles.



L'écuyer en chef, seul autorisé à mettre son cheval au pas d'École, est appelé le « grand dieu », surnom à la fois ironique et admiratif donné par les écuyers qualifiés eux-mêmes de dieux... Plusieurs explications à ce surnom devenu titre, la plus simple serait due à la qualité de leur équitation, on disait qu'ils montaient comme des dieux ; mais on retrouve aussi une autre origine chez le plus ancien auteur de traité équestre : Xénophon qui, dans son traité intitulé « le commandant de

la cavalerie », compare aux dieux les officiers montés. Il insiste aussi sur leur rôle dans les cérémonies religieuses. Si la première version paraît la plus plausible, j'avoue pour ma part être séduit par la référence à Xénophon. L'écuyer en chef est donc le « grand dieu », mais citons ce trait d'humour bien connu qui remet aussi les choses en place : « **quelle différence entre Dieu et l'écuyer en chef ? C'est que Dieu ne s'est jamais pris pour l'écuyer en chef...** »



Revenons sur la personnalité marquante du Comte **d'Aure**, né à Toulouse, patron de l'École de Versailles sous Louis XVIII puis sous Charles X. Après plusieurs espoirs déçus dus au refus du maréchal Soult de nommer un écuyer en chef civil, il arrive à Saumur en 1847 et y défend, pendant 8 ans, les traditions de l'École française. Cavalier très complet, il pratique tous les genres d'équitation ; « Messieurs », disait-il à ses écuyers : « **il faut que nos chevaux soient à la fois cheval de manège l'hiver, de promenade l'été, de chasse l'automne** ».

Il oriente la pratique autant vers l'art que vers le sport, y compris les courses. Son équitation privilégie l'impulsion, l'adaptation de la

position tête/encolure à l'allure (pas, trot, galop), et le contact permanent à la bouche du cheval. Si son apport est conséquent, il est aussi renommé pour sa querelle théorique de vingt ans avec François Baucher.

Celui-ci, écuyer de cirque, fait entrer la Haute école sur la piste et rencontre un succès phénoménal ; son équitation antiacadémique est particulièrement savante et s'adresse à une élite. Il viendra à Saumur en 1842 pour démontrer sa méthode permettant d'obtenir une soumission exceptionnelle, aux antipodes de ce que d'Aure prône. Le général L'Hotte le qualifiera de « **génie le plus exceptionnel qui ait jamais existé** » ; il est l'inventeur du changement de pied au temps... il est clair que ces querelles d'école entre d'Aure et Baucher persisteraient si ces deux maîtres n'avaient eu un brillant élève le général L'Hotte, capable, non pas de les réconcilier, mais de synthétiser leurs conceptions et, ce faisant, il codifiera la doctrine équestre française.

Sans L'Hotte, il est vraisemblable que les cavaliers auraient inventé un genre nouveau des guerres de religion, autour des doctrines équestres, tant les positions étaient tranchées... et le public y participait. Baucher, soutenu par les romantiques, qui y voient, Lamartine et Delacroix en tête, la revanche du fils du peuple sur les officiers de cavalerie, aristocrates ou grands bourgeois.

L'Hotte veut le cheval « **calme, en avant, droit** » ; il prône la légèreté, expression de l'harmonie parfaite entre le cheval et le cavalier, on disait de lui **qu'il « jouait avec les rênes comme avec de légers rubans qu'on craindrait de casser »**. Il a su couler dans le moule de la tradition de Versailles les inventions raffinées de Baucher, et promu l'alliance de l'équitation savante et de l'équitation d'extérieur qui dès lors, devient définitivement, la marque de Saumur.

Plus proches de nous, je voudrais encore évoquer, rapidement trois noms.

En 1946, c'est le commandant Margot qui prend la tête du Cadre noir. Cet ancien compétiteur des Jeux olympiques de Berlin, d'une personnalité forte, à l'équitation particulièrement élégante, aux compétences équestres reconnues et admirées, pieux émule de L'Hotte, façonnera les prestations du Cadre jusqu'en 1958. C'est aussi un artiste dont les dessins à la plume illustrent parfaitement ce que l'on attend des chevaux. Certains de ses dessins seront repris sur les foulards qu'Hermès a consacrés à l'Équitation française. Une fois retraité, la Fédération française d'équitation (FFE) comme la Fédération équestre internationale (FEI) lui confieront d'importantes responsabilités.

De 1964 à 1972, le Cadre est sous les ordres du colonel de Saint André, originaire lui aussi de notre région ; il est né à Lavour, il conduit les reprises partout en Europe. Remarquable cavalier, homme au caractère trempé, très attaché à la dimension purement militaire du Cadre noir, il ne saura pas ou ne voudra pas accompagner les changements qui s'annonçaient : création de l'École nationale d'équitation, sous la tutelle du ministère de la Jeunesse et des Sports, avec de nouvelles missions, puis le transfert du Cadre de l'École de cavalerie située au centre-ville vers les hauteurs de Terrefort. Espérant secrètement que l'écuyer en chef serait le directeur de l'École, ce qui ne sera pas, il démissionnera de son poste.

Dernière figure de cette longue lignée que je souhaite évoquer : c'est le général Pierre Durand. Grand cavalier au palmarès élogieux, médaillé de bronze aux Jeux de Rome, participant aux jeux de Munich, très grande élégance à cheval, une référence équestre, grand patron, il est écuyer en chef de 1975 à 1984, date à laquelle il est nommé directeur de l'ENE, qu'il quittera en 1988 lors de sa retraite. Exigeant pour lui autant que pour ses collaborateurs, d'une autorité incontestée, une grande finesse d'esprit, volontiers charmeur et séducteur, adepte d'une très belle écriture, son ouvrage *l'Équitation française mon choix de cœur et de raison*, démontre clairement que le

travail du manège est essentiel à la formation des grands compétiteurs. Il est l'homme qui conduit le changement, recrute deux femmes écuyers dont le colonel Margot dessinera leur uniforme. Pour lui le Cadre noir était l'âme d'une école éclectique et ouverte.

Retraité, il vivait à quelques kilomètres de Saumur, montant à cheval chaque jour jusqu'à ses 80 ans. Il suivait la vie et les évolutions de l'École avec discrétion et finesse. Esprit toujours positif, il s'avérait de bon conseil lorsqu'on le sollicitait ; c'était un réel bonheur d'échanger avec lui. J'ai eu le sentiment de perdre un ami lorsqu'il nous a quittés à l'automne dernier.

Parlons de sport, car si les missions sportives sont institutionnalisées depuis 1972, comme je l'ai précisé, la pratique sportive à haut niveau a toujours été une forte dimension de l'activité et ce dès l'avènement des compétitions équestres, mais en veillant à ce que la mission principale, celle de l'instruction équestre militaire, n'en soit pas affectée. C'est un mouvement de balancier permanent qu'a vécu la pratique sportive, certaines autorités militaires pensant que cette pratique était normale et même nécessaire car parachevant l'instruction. Pour d'autres, au contraire la compétition la parasitait. Et puis, se posait aussi la question de la légalité et de la légitimité de l'utilisation par les écuyers de leurs chevaux d'armes, (donc propriété de l'État) dans la pratique sportive, par exemple la perte d'un cheval cassé dans une épreuve ...

Depuis 1850 des écuyers participent aux courses de plat, d'obstacles ou de trot à Angers et à Saumur. Dans son ouvrage cité plus haut, le général Durand rappelle que la course est rapidement considérée comme discipline fondamentale car « ***elle développe le goût du risque, du mordant, le sens du train, elle complète la formation d'homme de cheval indispensable à la conduite d'une troupe de cavalerie en campagne*** ».

Au début du siècle dernier, se crée le championnat du cheval d'armes, ancêtre du concours complet d'équitation, encore parfois appelé « *military* » à l'étranger. Cette discipline sportive sera et continue d'être emblématique de Saumur et du Cadre noir, car de nombreux écuyers et même écuyers en chef s'y sont brillamment illustrés. Mais surtout parce qu'elle consacre les qualités d'un parfait cavalier qui doit accomplir, avec le même cheval trois épreuves très différentes : la reprise de dressage, le parcours de cross, et le parcours de sauts d'obstacles.

C'est en 1912, aux Jeux de Stockholm que l'équitation devient discipline olympique ; depuis, les écuyers du Cadre noir participent très souvent et récoltent des médailles ou des titres de champion olympique avec brio ; ils y totalisent à ce jour 45 sélections remportant neuf médailles d'or, une d'argent, trois de bronze.

Les plus récents titres de champion olympique en concours complet sont ceux de Didier Courèges et d'Arnaud Boiteau à Athènes en 2008 et celui du lieutenant colonel Thibaut Valette à Rio en 2016. À cela, il faut ajouter des titres de champions d'Europe et du monde. La compétition de très haut niveau est bien ancrée dans l'ADN du Cadre noir et ce depuis bien longtemps.

Le sport et les Jeux olympiques nous ayant ramenés au présent, je voudrais vous faire connaître l'École nationale d'équitation qui est le réceptacle du Cadre noir et vous faire découvrir l'outil exceptionnel configuré aux missions du Cadre et pour servir l'Équitation française. L'ambition a toujours été d'en faire à la fois l'INSEP et l'université de l'équitation. L'INSEP (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) pour la pratique et l'entraînement de haut niveau, l'université pour la qualité et la diversité de ses formations réputées dans le monde entier.

Reprenons donc les missions

Le rayonnement de l'équitation française, ce qu'à l'École on appelle le « prestige » une écurie de 90 chevaux lui est consacrée, près de la carrière d'honneur, du salon des écuyers (la salle des professeurs) et du manège des écuyers. Ce manège dont la piste feutrine et sablon mesure 83 m sur 32, peut accueillir près de 2 000 spectateurs. Le Cadre s'y produit en tenue de gala lors de grandes manifestations : *Printemps des écuyers, Estivales du Cadre Noir, Musicales, Danse avec le Cadre noir*.

Il s'y présente aussi aux spectateurs chaque jeudi matin, ce que l'on nomme présentation publique du Cadre noir, en tenue noire de travail. Mais les galas du Cadre sont organisés partout dans le monde : Madrid, Tokyo, Berlin, Budapest, Lisbonne, Paris Bercy, Paris, cour d'honneur des Invalides ; en région : Strasbourg, Montpellier, Toulouse Fenouillet, Rennes... faisant chaque fois salle comble sur les trois soirées organisées. On estime que chaque année au moins 150 000 personnes assistent soit à un gala soit à une présentation du Cadre.

Par ailleurs l'École accueille de nombreux cavaliers étrangers pour des stages liés à des accords bilatéraux, ainsi que des experts étrangers. À cet effet, une formation spécifique de perfectionnement équestre, d'une durée de dix mois, a été mise en place pour des étrangers possédant déjà un très bon niveau. À l'issue de ce cursus, ils ont pu renforcer leur pratique et leurs connaissances équestres, ils parlent et enseignent en français. Ce sont de véritables ambassadeurs de l'Équitation française et de l'École.

La formation des cadres français de l'équitation. La certification Saumur étant mondialement reconnue, l'École accueille les futurs cadres enseignants et managers des centres équestres (près de 1 500 par an). Ils viennent préparer sur plusieurs mois les diplômes d'État, licences et masters en partenariat avec l'université d'Angers, mais aussi, dans l'Euro-ride avec trois autres écoles européennes,

Warendorf en Allemagne, Deurne aux Pays-Bas, Strömsholm en Suède, où ils accomplissent un stage.

À cette mission sont dévolus un manège, plusieurs carrières et surtout près de 150 chevaux savants qui sont affectés en fonction des niveaux et de la progression des élèves ou stagiaires, car il ne faut jamais oublier qu'en équitation, le cheval est aussi un formateur.

La compétition, nous l'avons déjà évoqué. Elle est un des piliers de l'École ; deux manèges dont un pour le pôle France, plusieurs carrières et une centaine de chevaux. Comme je vous le disais au début, la compétition c'est aussi l'entraînement et le perfectionnement sportif. Outre les pôles France de concours complet et de voltige équestre, l'École accueille donc les stages de préparation des équipes de France avant les grands championnats ou Jeux olympiques, en dressage, et saut d'obstacles, et surtout en concours complet, certes car c'est sa marque, mais c'est aussi parce que le terrain de Verrie est l'un des meilleurs terrains de parcours complet d'Europe. S'y ajoute l'organisation de compétitions internationales de dressage (à cause de la qualité des carrières), de complet et d'attelage. Participer à l'organisation de ces événements est particulièrement formateur pour les élèves et les stagiaires, car ce sera une dimension importante de leur métier.

Les compétences des écuyers en matière d'entraînement sont très demandées à l'étranger ; elles font l'objet de contrats avec des pays ou des régions de grands pays comme la Chine. Pour exemple, l'entraînement de l'équipe du concours complet du Qatar pour les jeux asiatiques, avec pour résultat la médaille d'or, entraînement de l'équipe du Shandong pour les jeux chinois, médaille de bronze ... Mais toujours avec cette réserve qui consiste à ne pas entraîner une équipe étrangère qui pourrait être concurrente des équipes de France.

Toutes ces missions nécessitent, outre la gestion, l'administration, la documentation et la communication, des outils spécifiques :

Une unité de soins avec trois vétérinaires dont une ostéopathe et deux infirmiers, un hôpital avec bloc opératoire pour les chevaux, boxes de quarantaine, boxes d'infirmierie ; une forge y est adossée, pour se faire une idée : les maréchaux posent 16 000 fers par an.

Un centre médico-sportif, récemment créé, car les cavaliers se préoccupent plus facilement de la biomécanique du cheval que de la leur, leur seule hantise étant le poids pour ne pas fatiguer les chevaux. Leur faire intégrer que la condition physique est un des facteurs importants de la performance et de la vigilance en compétition, vigilance nécessaire à l'abord des obstacles, n'a pas été une mince affaire...

Un service recherche et développement avec un simulateur équestre nommé Persival. Créé sur le modèle des simulateurs de vol, avec le concours d'ingénieurs de l'aérospatiale, il permet entre autres, de reproduire la spécificité des allures de chaque cheval, et donc d'économiser le cheval pour préparer certaines mises au point, il permet aussi de s'entraîner à tout type de parcours d'obstacles que l'on puisse imaginer... Ce service est aussi équipé d'un système d'analyse de la locomotion du cheval, appelé « équimetrix », il enregistre les accélérations verticales, latérales et longitudinales et permet de comparer les données recueillies avec les notes attribuées par les juges en compétition de dressage... (ex. : tests salivaires)

Voilà, ce que recèle ce bel outil qui joue à la fois certes son rôle de conservatoire de l'art équestre français labellisé par l'UNESCO mais aussi toujours à la pointe de la recherche pour la performance, le bien-être des chevaux et des cavaliers participant, avec la Fédération française d'équitation au développement de pratiques équestres de qualité.

Cet outil est depuis 2010, le navire amiral de l'Institut français du cheval et de l'équitation, cet établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle des ministères des Sports et de

l'Agriculture, soutenu par le ministère de la Défense, est le fruit de la fusion entre l'ENE et les Haras Nationaux.

Rappelons quelques instants ce qu'a reconnu l'UNESCO : l'Équitation de tradition française se caractérise par un type de relation spécifique avec le cheval, qui fidèle à L'hotte et à Baucher cherche à obtenir plus du cheval par l'éducation que par un dressage contraignant, une forme de fusion discrète entre cheval et cavalier, rappelons-nous le Centaure.

Je cite l'UNESCO : *« un art de monter à cheval ayant comme caractéristique de mettre en relief une harmonie des relations entre l'homme et le cheval. Les principes et processus fondamentaux de l'éducation du cheval sont : l'absence d'effets de force et de contraintes ainsi que des demandes harmonieuses de l'homme respectant le corps et l'humeur du cheval... La fluidité des mouvements et la flexibilité des articulations assurent que le cheval participe volontairement aux exercices. Le dénominateur commun des cavaliers réside dans le souhait d'établir une relation étroite avec le cheval, dans le respect mutuel et visant à obtenir « la légèreté ».*

L'équitation de tradition française (ETF) est pratiquée, admirée, appréciée et célébrée dans le monde entier. Nombre de grands cavaliers de toutes nations sont fiers de cette filiation et se revendiquent de cette communauté d'appartenance. Mais c'est aussi un type d'équitation que l'on peut pratiquer avec toutes les races de chevaux.

C'est cela qui fait différence avec les trois autres écoles européennes d'art équestre, qui certes, n'ont pas la totalité des missions dévolues à l'ENE mais qui, de surcroît ne travaillent qu'une race spécifique de chevaux dont elles sont chargées de faire la promotion : les lipizzans à l'École espagnole de Vienne, les lusitaniens et alter-réal à Lisbonne, et les *pura raza espanola* pour l'École royale andalouse de Jerez.

La plus belle rencontre de ces quatre univers équestres s'est faite en décembre 2012 à Bercy, magnifique démonstration de la grande fraternité des écuyers, dans le respect des différences et l'émulation.



La maxime du colonel Danloux, écuyer en chef en 1929 : « *le culte de la tradition n'exclut pas l'amour du progrès* » préside en permanence aux missions de l'École et du Cadre noir.

Fidèles à l'exigence de L'Hotte, ils construisent l'avenir, « ***calme, en avant, droit*** »

Robert d'Artois

Le 6 février 2017

Académie des sciences, arts et belles lettres de Montauban.